

Ecole élémentaire Henri Wallon
2 rue Bourdelle
95400 Villiers le Bel
Tél : 01 34 19 58 59

A Villiers Le Bel,
jeudi 19 octobre 2017

Premier conseil d'école : **jeudi 19 octobre 2017** de 18h30 à 20h30

COMPTE RENDU N°1

Participants :

L'équipe pédagogique:

Mme TESTU, Mme BELTRAN, Mme DENDARY, Mme JUE, Mme COETMEN, Mme FORTI, Mr FOURNIER, Mme DUPRE, Mme DELCOURT, Mr TOURNES, Mme BELLAICHE, Mme DOGIMONT, Mr CLAVERIE, Mme JOLY, Mme CUIN L'HOSTIS, Mme de VILLE D'AVRAY.

Les parents d'élèves élus présents:

Mme SLAOUI, Mme OZER, Mme RODRIGUES BENTO, Mme GANE, Mme KARAARSLAN.

Les parents d'élèves élus excusés ou absents :

Mme AIDI, Mme AROUNI

Représentant mairie :

Mr BRIKH (arrivé à 18h50)

Enseignants excusés ou absents :

Mme JOUANNET

Début du conseil d'école à 18h43.

1- Présentation des participants

Représentants des parents d'élèves :

Les élections des représentants de parents d'élèves ont permis d'élire :

Mme OZER (CE2), Mme SLAOUI (CE2), Mme AROUNI (CM1), Mme RODRIGUES BENTO (CE1), Mme GANE (CM2), Mme AIDI (CM2 et CE1), Mme KARAARSLAN (CP).

Sur les 13 sièges à pourvoir, 7 sont donc pourvus soit 1 de moins que l'an passé. Le taux de participation est de 36.63 % contre 47,92% % l'année dernière.

Structure de l'école :

L'école Henri WALLON compte 12 classes ordinaires et une ULIS (unité localisée pour l'inclusion scolaire), soit un total de 299 élèves.

- 175 en cycle 2 (CP-CE2) répartis sur 7 classes
- 124 au cycle 3 (CM1, CM2) répartis sur 5 classes
- les 12 élèves d'ULIS sont comptabilisés dans leur classe d'inclusion : 3 en C2 et 9 en C3.

L'équipe pédagogique compte 16 personnes : 14 enseignants, 1 enseignant supplémentaire en la personne de Mme DENDARY, et moi-même.

RASED :

Le RASED (réseau d'aide spécialisé aux enfants en difficultés) est composé pour notre école de 2 personnes : Mr DIENER le psychologue scolaire et Mme CUIN L'HOSTIS la poste E.

Mme CUIN L'HOSTIS intervient auprès de petits groupes d'enfants particulièrement en maîtrise de la langue. Son intervention peut se faire à l'extérieur de la classe ou dans la classe.

AVS :

Notre école compte 3 AVS : 1 AVS collective qui travaille avec Mme JOLY, la coordonnatrice ULIS et 3 AVS individuelles qui sont auprès d'enfants dans la classe.

2- Rappel du rôle du conseil d'école

Le conseil d'école est composé de l'équipe pédagogique, du représentant mairie, d'un membre du RASED, des représentants de parents d'élèves.

Cette instance vote le règlement intérieur de l'établissement, établit le projet d'organisation de la semaine scolaire le cas échéant. Il donne son avis sur l'élaboration du projet d'école auquel il est associé et s'intéresse aux questions relatives à la vie de l'école.

Chaque conseil fait l'objet d'un procès-verbal qui est envoyé à l'inspection et à la mairie. Il est consultable par tous sur le blog de l'école.

Il est rappelé aux représentants de parents d'élèves de faire connaître leurs questions diverses 48h à l'avance.

3- Vote du règlement intérieur

Lecture, discussion et vote du règlement intérieur à l'unanimité.

Le règlement intérieur de l'école sera collé dans les cahiers de liaison des élèves et en consultation sur le blog de l'école.

4- Sécurité :

Les mesures de sécurité relatives au plan Vigipirate sont toujours d'actualité.

Un exercice attentat-intrusion sera réalisé avant la fin de l'année. Il s'agira pour les enfants et leurs enseignants de se cacher et de s'enfermer dans leur classe à l'audition du signal définit (coups de sifflets répétés).

Un exercice incendie a aussi été réalisé le **jeudi 12 septembre**. Il s'est bien déroulé l'école a été évacué en 2min13.

La présence des parents dans l'école durant la classe est interdite, sauf s'ils sont autorisés pour récupérer un enfant malade ou devant se rendre à une prise en charge particulière : CMPP, orthophoniste ...

SÉCURITÉ DES ÉCOLES, DES COLLÈGES ET DES LYCÉES

VIGIPIRATE

POUR LA SÉCURITÉ DES ÉLÈVES

- Accueil par un adulte à l'entrée de l'établissement
- Contrôle visuel des sacs
- Vérification systématique de l'identité des personnes extérieures à l'établissement
- Ne stationnez pas devant l'établissement ni la dépose ou la récupération de l'élève
- Évitez les attroupements devant l'établissement
- Signalez tout comportement ou objet suspect
- Organisation de tous exercices de sécurité
- Sorties scolaires autorisées, consignes relatives aux voyages scolaires sur education.gouv.fr/vigipirate

PARENTS D'ÉLÈVES, RESTEZ INFORMÉS

Retrouvez toutes les informations et les consignes à suivre en cas d'alerte à proximité d'une école sur :

- LE SITE DU MINISTRE education.gouv.fr
- LE COMPTE TWITTER [ledeparterre](https://twitter.com/ledeparterre)

Téléchargez l'application SAIP sur votre smartphone afin d'être avisé en cas d'alerte

SAIP gouvernement.fr/applet-alerte-saip

Il est interdit de fumer dans l'enceinte de l'établissement

5- Evaluations CP et CE2

Les élèves de CP ont tous passé des évaluations en français et en mathématiques.

Pour l'ensemble des CP les résultats sont les suivants :

2017-2018		2016-2017		2015-2016	
Français	Mathématiques	Français	Mathématiques	Français	Mathématiques
56.3%	60.2%	62.3%	66.1%	65.9%	70%

Pour l'ensemble des CE2 les résultats sont les suivants :

2017-2018	
Français	Mathématiques
52%	48%

Nous observons une baisse régulière de ces résultats à l'entrée au CP.

Lors des concertations avec le RASED nous évoquons les situations des élèves en difficultés. Chaque année c'est une centaine d'enfants pour lesquels nous tentons d'apporter des aides.

Parmi ces situations, nous trouvons un nombre important d'enfants qui, lors de leur arrivée au CP, ont une maîtrise très insuffisante de la langue française : un gros manque de vocabulaire, une syntaxe approximative et une compréhension limitée que ce soit des consignes de travail ou des textes lus.

Il s'agit pourtant d'enfants nés en France et qui pour la plupart ont fait leur 3 années de maternelle.

Ces enfants, car nés en France, ne peuvent bénéficier de l'aide d'un l'enseignant spécialisé dans l'apprentissage de la langue française à l'inverse de nos primo-arrivants.

Dans les autres cas, il s'agit d'enfants qui rencontrent des difficultés d'ordre orthophonique : confusions de sons, difficultés à entrer dans la lecture et l'écriture.

Dans une mesure plus fine, il peut s'agir d'enfants en situation de handicap.

Sur cette centaine de situations, un peu plus de 50 ont données lieu à des réunions d'équipes éducatives au cours desquels, l'équipe enseignante et les parents réfléchissent ensemble à comment aider l'enfant.

Cela peut passer par :

-Des conseils simples : mettre la télévision en français à la maison, apprendre le français pour les parents, aller à la bibliothèque, regarder les cahiers de son enfant, lire des histoires à son enfant ou faire des jeux de société avec lui...

-Une demande de bilan : orthophonie, ophtalmo, ORL, CMPP... malheureusement pour certains de ces spécialistes le temps d'attente avant d'obtenir un rendez-vous peut aller de 6 mois à plus de 2 ans.

-La mise en place d'un PPS (Projet Personnalisé de Scolarisation) quand c'est un handicap qui empêche l'enfant d'apprendre.

-L'orientation vers des partenaires comme le PRE (Programme de Réussite Educative) ou la maison de quartier...

-L'orientation vers une 6^{ème} de SEGPA si le niveau scolaire n'est pas suffisant pour envisager la 6^{ème} ordinaire.

Tous les élèves en difficultés scolaire font l'objet :

- d'une différenciation en classe,
- de la mise en place d'un PPRE (Programme Personnalisé de Réussite Educative),
- d'une aide du RASED si les difficultés est trop importantes,
- de l'intervention d'un deuxième adulte dans la classe,
- de la participation aux APC (Activités Pédagogiques Complémentaires), SRAN (Stage de Remise A Niveau) et AE (Accompagnement Educatif).

L'absence au sein du RASED d'un poste G (aide spécialisée à dominante rééducative) se fait ressentir pour une quinzaine d'enfants de l'école qui n'entrent pas dans les apprentissages du fait d'une attitude inadaptée à l'école.

Quoiqu'il en soit l'équipe éducative ne laisse aucun enfant sans aide.

Nous observons une amélioration des résultats dans toutes les situations où école et famille s'unissent pour faire réussir les enfants.

Dans le cas contraire, l'école fait tout ce qu'elle peut pour aider seule l'enfant et le mener le plus loin possible, mais cela ne suffit pas pour envisager une entrée sereine au collège.

Pour information, cette année nous comptons 15 élèves de CM2 sur les 59 pour lesquelles la question de l'orientation en 6 ème de SEGPA est envisagée. C'est 5 de plus que l'année dernière.

6- Actualité de l'école

Comme chaque année notre école s'implique dans un grand nombre de projets :

ENT	Les CM2 a et CM2b ont un ENT depuis la rentrée, les élèves et leurs familles, grâce au code d'accès qui leur ont été fournis par l'enseignante, peuvent consulter les devoirs, les documents mis en lignes et poser des questions. Cet ENT leur permet d'autre part de commencer à se familiariser avec ce type d'environnement qu'ils utiliseront par la suite au collège.
BLOG	Les 2 classes de CP ont un blog sur lequel vous retrouverez toute l'actualité de la vie des élèves. Des outils et ressources sont régulièrement mises en ligne afin d'aider les familles à accompagner les élèves dans leurs apprentissages.
PROJET EPS	6 classes se sont inscrites pour participer à des projets en EPS : CPa, CPb, CP/CE1, CE2b : rugby CE2a, CM1b : mini-hand CM2a, CM2b : escrime Nous attendons les modalités d'organisation de ces différentes activités.
PISCINE	Tous les élèves de CE1, CE2 et CM2 iront à la piscine. Soit de manière massée : tous les jours pendant 3 semaines, soit à raison d'une séance par semaine pendant 10 semaines. Les élèves seront informés des dates de début de séances le moment venu. Il faudra alors prévoir le matériel nécessaire à la bonne tenue de cette activité. Il est rappelé que la natation est une activité obligatoire sont dont seule

	une dispense médicale peut annuler la participation.
GEOTHERMIE	Nos 2 classes de CM2 se sont rendues sur le chantier du 3 ^{ème} puits géothermique de Villiers le Bel. Une page entière du parisienne du mardi 17 octobre est consacrée à ce chantier. Nos élèves y sont nommés. Vous trouverez l'article sur le blog de l'école.
PATINOIRE	Nos 2 classes de CM1 se rendent à la patinoire tous les lundis après-midi. Nous en sommes très heureux car cela faisait longtemps que l'école n'avait pas été choisie pour cette activité. Les séances ont lieu à la patinoire de Garges les Gonesse.
CLASSE EAU	8 classes de l'école vont déposer un dossier pour faire une classe eau en lien avec la CASE. Pour mémoire, l'année dernière les classes de Mr FOURNIER et Mme DOGIMONT se sont rendues dans ce cadre à Conflans saint Honorine visiter le musée de la batellerie et faire une croisière sur la Seine.
PROJET SANTE	Le CCAS propose comme tous les ans des ateliers santé autour de 3 thématiques : -alimentation -sport -sommeil 9 classes de l'école se sont inscrites. Les élèves concernés par ce projet auront une intervention avec des professionnels sur un de ces domaines.
CHANTECOLE	En dehors des CM2a, toutes les classes de l'école reconduisent leur participation à Chantécole.
TAMBOURS BATTANTS	Le projet Tambour Battant est en cours de reconduction. Le dossier est déposé, nous attendons la réponse. Si tout se passe bien, ce ne serait non pas 6 classes mais 9 classes qui se lanceraient dans l'aventure avec M.MALET. Nous informerons les familles le moment venu.
EXPO GINKO	L'exposition artistique du parc Ginko qui se tient tous les ans est reconduite. Le thème de cette année est : signes.
SYMPHONIE	Les classes de CE2b et CE1/CE2 ont débuté un travail en lien avec le service culturel en la personne d'Éric PERRE. Il s'agit d'un projet qui les amènera à faire des séances en classe ou à la salle Jacques Brel et qui les conduira en visite à la philharmonie de Paris. Une représentation aura lieu en fin d'année.
SPECTACLES	Comme tous les ans, le service culturel de Villiers le Bel propose aux scolaires d'assister à des spectacles. Les enseignants ont reçus toute la documentation et vont pouvoir y inscrire leur classe. Les classes participantes seront prévenues le moment venu.
PROJET VILLE	L'école à jusqu'au 13 novembre pour déposer ses dossiers concernant les sorties scolaires. La mairie attribue 11€/élèves dans ce cadre. Les thèmes choisis par les enseignants portent sur la musique, le théâtre, la danse...
DANSE	La classe de CM1/CM2 va travailler en lien Mme BULBULYAN et la compagnie DK-BEL.
BIBLIOTHEQUE	Plusieurs classes de l'école se rendent à la bibliothèque 1/mois.
LIRE ET FAIRE LIRE	Les classes de CE1/CE2, CPa et CPb reçoivent 1/semaine Bernadette et Danièle qui viennent lire des histoires aux élèves.

7- Rythmes scolaires pour 2018-2019

Un questionnaire portant sur les rythmes scolaires sera remis aux familles, aux enseignants et aux animateurs afin de recueillir le point de vue de tous sur les rythmes scolaires.

Le 3^{ème} conseil d'école de 2016-2017 avait déjà émis un avis à ce sujet, à savoir un retour aux 4 jours mais une volonté de conserver le lien avec les partenaires associatifs.

8- La co-éducation

Comme indiqué dans la partie concernant les évaluations, l'école est en réussite lorsque tous les partenaires travaillent ensemble et vont dans le même sens.

Nous avons déjà abordé la question du climat scolaire lors du 2^{ème} conseil d'école de l'année 2016-2017.

A plusieurs reprises l'équipe enseignante a été victime ou témoin d'incivilités plus ou moins graves.

Ainsi lors de manifestations telles que les spectacles en fin d'année, nous entendons des parents parler de « spectacle de merde » ou nous observons des parents qui sont sur leur téléphone, bavardent, se lèvent, entrent et sortent lors de la représentation à la salle Marcel Pagnol.

Nous regrettons le manque de politesse élémentaire de certains qui arrivent à l'école sans même dire bonjour et qui nous prennent à partis.

Nous avons de plus en plus souvent affaire à des familles qui remettent en question nos interventions auprès des enfants et qui ne nous font pas confiance.

Nous pensons que sans un minimum de confiance et de bienveillance les uns envers les autres nous n'arriverons pas à mettre les enfants en réussite.

Un simple bonjour, merci, au revoir, s'il vous plait est un bon début selon nous, nous le répétons chaque jour à nos élèves.

Mr BRICK propose aux parents la mise en place d'un « café des parents » afin de pouvoir aborder cette question et y trouver des éléments de réponse.

Mme THIERRY DE VILLE D'AVRAY invitera les parents élus avant les vacances de Noël afin de traiter la question avec eux.

9- Questions diverses

Transition temps scolaire et périscolaire :

Mme SLAOUI soulève la question des enfants déjeunant en cantine alors que non-inscrits.

Mme THIERRY DE VILLE D'AVRAY répond qu'ils sont admis en cantine mais doivent régulariser la situation en mairie au plus vite.

Mr BRIKH indique qu'aucun enfant ne peut être exclu de la restauration scolaire.

Mme THIERRY DE VILLE D'AVRAY rebondit sur cette question pour rappeler la complexité de la transition école/périscolaire.

En effet, le plus souvent et en l'absence de pré-inscription à ces services, les enseignants n'ont bien souvent que la parole de l'enfant à laquelle se fier.

Ainsi, chaque jour, c'est sans certitude absolue que nous dirigeons vers le portail, la cantine ou l'étude nos élèves.

Il arrive quasi chaque semaine que nous ayons des erreurs d'aiguillages : des enfants qui sortent alors qu'ils devaient rester ou l'inverse...

Cela n'est pas sans poser la question de la responsabilité en cas d'incident : à qui incombe-t-elle ?

Mme THIERRY DE VILLE D'AVRAY rappelle que chaque jour les enseignants de l'école passent du temps à renseigner les feuilles d'appel qui leur sont fournies : cantine et étude.

Cela peut prendre 5 à 10 minutes en fonction du niveau de classe et du moment de l'année.

Cumulés sur la semaine (30 min dans le meilleur des cas) et l'année, ce sont au moins 18h d'enseignement perdues pour des élèves, or compte tenu de nos résultats, nous ne pouvons plus nous permettre de perdre autant de temps.

Mme THIERRY DE VILLE D'AVRAY questionne sur l'incidence que cela pourrait avoir si l'école cessait de pallier à ce manque qui ne relève pas de ses missions. Elle renouvelle la demande de pré-inscription par les familles à ces temps péri éducatifs et la mise à disposition d'un listing qui ne soit plus vierge comme c'est le cas actuellement.

Mr BRIKH indique qu'il placera un agent pour effectuer ce travail de comptage journalier mais qu'il ponctionnera 1€ sur les 11€/ élève attribués aux sorties.

Le conseil d'école s'est terminé à 20h50.

Pour l'équipe pédagogique,
La directrice
Mme THIERRY DE VILLE D'AVRAY